

ISLE - CIOL

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 2023-18 avec 0 pièce(s) jointe(s)
Date de décision : 27/11/2023
Objet : Modification du tableau des membres du Comité Syndical du CIOL

Nature : Délibérations
Matière : Institutions et vie politique - Designation de représentants
Date de télétransmission : 29/11/2023 Agent de transmission : Julie-Anne OGER
Acte : DELIBERATION 2023-18. Modification du tableau des membres du CS.pdf
Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE
DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-200039428-20231127-2023-18-DE
Date de réception de l'acte par la Préfecture : 29/11/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU CIOL

L'an deux mille vingt-trois, le lundi vingt-sept novembre, le Comité Syndical du Conservatoire Intercommunal de l'Ouest de Limoges, dûment convoqué, s'est réuni à dix-huit heure au 15 rue J. Cazautets 87170 ISLE.

Date de convocation du Comité Syndical : 14/11/2023.

Objet : Modification du tableau des membres du Comité Syndical du CIOL

Présents : M. Gilles BEGOUT, M. Jean-MichelIGOULZAN, M. Karl PERIGAUD, Mme Aline COUDERT
Mme Emilie RABETEAU, M. Maurice LEBOUTET, Mme Maud TERRACOL, Mme Alexandra MALISSEN.

Excusés : Mme Céline JALLAIS, Mme Viviane RAFFIER, Mme Cécile FADAT, M. Florian CAMPOURCY.

Pouvoirs : Néant

Mme Aline COUDERT est désignée comme secrétaire de séance.

	Titulaires	Suppléants
	6	6
Présents	5	3
Votants	5	-
Pour	5	-
Contre	-	-
Abstentions	-	-

Suite au départ d'un des membres du Comité Syndical du CIOL (M. Pierre Colombet de la commune de Bosmie), il est nécessaire de procéder à la mise en place du nouveau membre désigné par la délibération 2023-63 issue du conseil municipal de Bosmie du 25-09-2023 au sein Comité Syndical du CIOL.

TABLEAU DU COMITE SYNDICAL DU CIOL, MODIFIE.

MEMBRES TITULAIRES

MEMBRES SUPPLEANTS

COMMUNE D'ISLE

GILLES BEGOUT	KARL PERIGAUD
ALINE COUDERT	JEAN-MICHEL IGOULZAN

COMMUNE DE CONDAT SUR VIENNE

EMILIE RABETEAU	VIVIANE RAFFIER
CELINE JALLAIS	CECILE FADAT

COMMUNE DE BOSMIE L'AIGUILLE

MAURICE LEBOUTET	ALEXANDRA MALISSEN
MAUD TERRACOL	FLORIAN CAMPOURCY

Le Comité Syndical prend acte de la modification du tableau de ses membres.

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Modalité de publicité

Effectuée le ; **29-11-2023**

Isle, le 28/11/2023

Certifié conforme par Monsieur le Président, Gilles BEGOUT

